

Feuille de route Silver Economy de la Région Nouvelle-Aquitaine

Séance plénière du 21 juin 2018

Le CESER a pris acte du processus d'élaboration de la feuille de route de la silver économie de la Nouvelle-Aquitaine, des 5 grandes priorités autour desquelles elle s'articule définie dans la lettre d'intention régionale de décembre 2016 et des trois chantiers à mettre en œuvre en termes d'innovation, d'aide au bien vieillir et d'ouverture aux autres modèles et marchés, tels que définis dans le document.

Toutefois, il regrette de ne pas avoir disposé de ces éléments dans des délais satisfaisants lui permettant d'en faire une étude point par point. En effet, ils n'ont été réceptionnés par les conseillers que la veille des réunions préparatoires à la plénière.

Le CESER souligne l'intérêt de cette feuille de route mais s'interroge sur les intentions et le rôle du Conseil régional dans le secteur.

Par ailleurs, l'approche du sujet lui semble trop économique. Il considère qu'elle laisse peu de place à l'humain et ne privilégie pas suffisamment un développement économique d'utilité sociale.

Enfin, en matière d'innovation dans le domaine, le CESER souhaite que la démarche ne soit pas purement technologique et que des solutions socialement innovantes soient mises en œuvre.

En préambule le CESER tient à souligner qu'il approuve la volonté du Conseil régional de faire du vieillissement de la population un axe fort de sa politique pour les quatre années à venir. Avec la plus forte proportion régionale de personnes âgées de 60 ans et plus (28.8 %) et des perspectives de vieillissement accru de sa population dans les prochaines décennies, la Région Nouvelle-Aquitaine se doit de porter une attention bienveillante au domaine.

Pour autant il s'interroge sur le rôle et les intentions du Conseil Régional et appelle à une silver économie plus soucieuse des personnes et socialement utile.

Intentions et rôle de la Région ?

✓ Le CESER s'interroge sur la vision politique de la Région qui ne figure pas dans ce document. Or, l'enjeu essentiel réside dans la gouvernance car il estime que la coopération institutionnelle est primordiale. Même si les compétences directement exercées par la Région dans ce domaine ne sont que partielles, il lui appartient d'œuvrer en faveur du rassemblement de tous les acteurs afin d'instaurer une dynamique de partenariat politique avec l'Agence régionale de santé et les départements, qui mobilisera la société sur le vieillissement.

La silver économie se doit d'être soucieuse des personnes et d'utilité sociale

✓ L'ambition initiale du concept de "silver économie", était de redonner une place aux personnes âgées dans la société en transformant le regard porté sur les seniors d'une perception d'« inutilité » et de « charge financière » en éléments pleinement contributeurs à la croissance et à l'emploi. Le CESER considère que cette positivité du message ne figure pas dans la feuille de route silver économie.

La canicule de 2003 a révélé l'ampleur de la décohérence des âges. Isolement, distension des liens familiaux, mais aussi ségrégation de l'espace : des pans entiers de territoires vieillissants ne font plus société malgré la proximité. Ce constat a été révélateur d'un mal-être car la société française a commencé à réaliser qu'elle doit regarder la question de l'âge comme un enjeu de société.

Pour le CESER, l'objectif d'aider au « bien vieillir » est primordial. Il suppose en premier lieu de développer

l'attractivité des métiers de ce secteur « en tension ». En matière d'emploi, le CESER apprécie l'intérêt du Conseil régional porté aux personnels, mais demande à ce qu'un effort particulier soit fait envers les salariés de l'aide à domicile afin qu'ils bénéficient d'une meilleure reconnaissance. La réflexion doit porter sur une nouvelle forme du « bien travailler » dans ce secteur professionnel pour empêcher le turnover (comment humaniser le travail de ces personnes ?). De plus, compte tenu, de la part représentée par ces métiers sur notre territoire, des actions de formation améliorant les qualifications sont indispensables. Le CESER fait remarquer également qu'il aurait été intéressant d'intégrer des données sexuées, absentes dans le document (les femmes étant particulièrement concernées par ces emplois), et de laisser une part au dialogue social...

Cet objectif d'aider au « bien vieillir » suppose aussi de valoriser et d'accompagner tous les aidants familiaux ainsi que de faciliter l'accès aux services de soins (soins de ville, soins hospitaliers) pour les personnes âgées, ce qui implique une réelle volonté des pouvoirs publics de maintenir des infrastructures et équipements de santé dans l'ensemble des bassins de vie du territoire régional.

✓ Enfin, le CESER constate le développement d'un habitat « senior » sur le marché immobilier, aux niveaux de tarification très sélectifs, parallèlement aux difficultés de déploiement d'une offre publique dans un contexte de rigueur budgétaire. C'est pourquoi il suggère au Conseil régional la réalisation d'un diagnostic sur l'habitat des senior.e.s.

L'innovation ne doit pas être uniquement technologique

✓ Le CESER insiste sur la nécessité de ne pas enfermer la démarche d'innovation dans sa SEULE dimension technologique. Il considère dans ce domaine qu'il est tout aussi important de rechercher des solutions innovantes socialement. Dans ce registre, il paraît intéressant de poursuivre et d'étendre les expérimentations en matière d'habitat (dont habitat participatif, habitat intergénérationnel...), ceci appelant une articulation avec la politique en matière d'habitat et de logement, ou encore en matière de mobilités.

✓ Compte tenu des inégalités existantes face à la précarité, à l'autonomie, au tissu familial, social et amical, à l'acceptation de la perte progressive de capacités, le CESER souhaiterait que les recherches en Sciences humaines et sociales soient favorisées de manière à mieux catégoriser les besoins sociaux et les réponses à y apporter, en fonction des profils et des trajectoires de vie. En outre, il invite le Conseil régional à accompagner le monde économique dans la création de projets innovants au service des personnes âgées.

✓ Pour le CESER, le Conseil régional devrait être en mesure d'apporter une expertise sur ce qui est proposé en matière d'innovation.

Pour conclure, le CESER considère que le Conseil régional doit veiller à travailler en mettant l'humain au centre des préoccupations.



Proposition de la commission 4 « Economie »
Président : Daniel BRAUD ; Rapporteuse : Evelyne VIDEAU

Avec la contribution de la commission :
- 5 - « Vie sociale, culture et citoyenneté »
Président : Alain BARREAU ; Rapporteuse déléguée : Wiame BENYACHOU



Vote sur l'avis du CESER
« Feuille de route Silver Economie de la Région Nouvelle-Aquitaine »

151 votants

Adopté à l'unanimité

Dominique CHEVILLON
Président du CESER de Nouvelle-Aquitaine